

Centre de Gestid Affiché le

Envoyé en préfecture le 10/03/2020 Reçu en préfecture le 10/03/2020

ID: 051-285109161-20200310-LAPI_ATTACHE_20-AR

Publique Territoriale de la Marne

LISTE D'APTITUDE AU GRADE D'ATTACHE TERRITORIAL AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la MARNE.

- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 39.
- Vu le décret n° 89-229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux Commissions Administratives Paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,
- Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la Fonction Publique Territoriale,
- Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux et notamment son article 5.
- Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale.
- Vu les propositions des autorités territoriales,
- Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire Catégorie A en date du 10 mars 2020,
- Considérant la valeur professionnelle de chacun des fonctionnaires et notamment leur aptitude à exercer des responsabilités de niveau plus élevé et leur capacité à accomplir des tâches d'une plus grande complexité ou nécessitant des connaissances plus étendues,
- Vu le nombre de postes déterminé en application du décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié.

DECIDE

Article 1er: La liste d'aptitude au titre de la promotion interne (année 2020) au grade d'Attaché Territorial au titre du 1° et 2° de l'article 5 du décret n°87-1099 est fixée ainsi qu'il suit :

- Madame Isabelle GREAUD, née le 04/02/1975
- Madame Virginie RAMOTHE, née le 17/05/1980
- Article 2: La date d'effet de cette liste est fixée au 10 mars 2020.
- Tout agent inscrit sur la liste d'aptitude et non nommé au terme d'un délai de deux ans peut Article 3: faire l'objet d'une réinscription sur cette liste à deux reprises sous réserve de faire connaître, un mois avant le terme, son intention d'être maintenu sur ladite liste l'année suivante.
- Article 4: Le Président du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :
 - transmis à Monsieur le Préfet de la Marne.
 - affiché au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,
 - notifié aux intéressées.
 - transmis à tous les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 10 mars 2020

Le Président,

- . Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- . Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication

Transmis au Représentant de l'Etat le : 10 mars 2020

Affiché dans les locaux du Centre de Gestion le : 10 mars

2020

Conseiller régional Délégue regional du CNFPT

Patrice VALENTIN

11 rue Carnot - CS 10105 - 51007 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX tél. 03 26 69 44 00 - web : www.51.cdgplus.fr- mail : accueil@cdg51.fr

SIRET 28510916100015 - APE 8411Z